



VILLE DE LEWARDE

AVRIL 2022

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

Le mois d'avril pour les communes, c'est le moment de voter le budget primitif de l'année en cours, celui qui va conduire notre action municipale.

Ce budget vient compléter celui voté l'an dernier où les priorités de la majorité municipale étaient la rénovation des bâtiments municipaux (presbytère, toiture de la cantine et de l'ancien local colombophile, toiture et fenêtres en façade de la mairie ainsi que le remplacement de la chaudière,...), la poursuite de la mise en LED de l'éclairage public ainsi qu'une implication active dans la protection environnementale (notre commune a participé au label commune zéro déchet du SIAVED où elle a reçu 2 « lucioles » sur 3 possible pour sa première participation)

Certains de ces travaux ont pris du retard après une année 2021 plus qu'agitée mais peu à peu tout rentre dans l'ordre, malheureusement avec une situation économique qui nous contraint à la plus grande des prudenances.

Pour cette année 2022, grâce à nos finances saines soulignées par Monsieur le Sous-préfet et certifiées par les services du Trésor public... Nous avons à notre disposition une enveloppe de 425 640 €.

Nous nous devons d'abord de terminer les travaux budgétisés précédemment : la toiture de l'école maternelle (155 000€), le remplacement de la couverture de la galerie école primaire/maternelle (24500€), des portes et fenêtres de l'ancien local colombophile (20 000€). En ce qui concerne l'éclairage public, la rue de Roucourt sera concernée (avec en plus un programme de sécurisation routière). Les travaux de la rue de l'Egalité seront programmés l'année prochaine (sur deux ans).

Enfin, nous allons aussi améliorer l'éclairage du stade municipal pour réaliser des économies d'énergie et aussi continuer de travailler sur notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ainsi que la phase préliminaire de rénovation de la Place des Vésignons.

Denis MICHALAK, Maire

Conseil municipal

Décisions relevant de l'autorité du maire : la société Devred a été retenue pour la rénovation de l'éclairage public de la rue de Monchecourt et du Chauffour, 10 capteurs de CO2 ont été achetés pour les écoles, un bail rural a été signé avec M. Xavier Planchon, maraîcher pour la culture de deux parcelles appartenant à la commune.

En résumé, décisions du conseil qui s'est réuni le 17 mars

Ont été votés à l'unanimité :

- une motion de soutien au peuple ukrainien
- une attribution de 500 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales en solidarité pour le peuple ukrainien
- le renouvellement de l'adhésion au relais petite enfance
- une convention d'entretien du domaine public départemental en agglomération relative à la signalisation horizontale
- une convention de partenariat et de mise à disposition de locaux pour le fonctionnement d'une bibliothèque de lecture publique

A été voté à l'unanimité moins une abstention

- une convention d'adhésion au dispositif du centre de gestion du Nord pour toute atteinte dont le personnel communal serait l'objet



Marché

Place des Vésignons, samedi 23 avril de 9 h à 12 h, samedi 14 mai de 15 h à 20 h, samedi 28 mai de 9 h à 12 h.

-samedi 28 mai, remise des cadeaux aux mamans de 9 h à 12 h.

Les 2^{èmes} samedis du mois : fromager, poissonnier sur place

La municipalité a opté pour la tenue régulière d'un marché. Les buts recherchés : palier à l'absence de certains commerces dans la commune et promouvoir l'achat des produits de qualité.

Le marché ne peut perdurer que si la population le fréquente assidûment. Ne le cachons pas, des progrès sont à faire en ce domaine pour ne pas mettre en cause l'existence de l'initiative.

prix et marché : l'inflation sur les produits alimentaires évaluée à +2,2 % par l'INSEE sur la période de septembre 2019 à septembre 2021, cache une hausse de +9,9 % des prix des fruits et des légumes. Cette hausse se poursuit en 2022, y compris sur le prix des semences.

M. Planchon, maraîcher lewardois, propose des produits maraîchers de haute qualité environnementale et dégustative.

Malgré la flambée du prix des semences, il n'a pas l'intention d'augmenter ses prix. Pour compenser ses pertes financières, il mise davantage sur la fidélisation de nouveaux clients. Faites-lui confiance.

santé et marché : près de 40 % des produits d'hygiène-beauté contiennent au moins un perturbateur endocrinien (PE), substance chimique interférant avec la régulation hormonale, d'après une étude rendue publique. Selon cette enquête réalisée (en 2013) sur une base de quinze mille produits de beauté-hygiène par Notoo qui est un institut partenaire du Réseau environnement santé, les vernis à ongles arrivent en tête (74 % d'entre eux contiennent au moins un PE) devant les fonds de teint (71 %), les produits de maquillage pour les yeux (51 %), les démaquillants (43 %), les rouges à lèvres (40 %), les soins du visage (38 %), les déodorants (36 %), les dentifrices (30 %) et les shampoings (24 %).» "On trouve souvent plusieurs perturbateurs endocriniens dans un même produit" a souligné Baptiste Marty, le président fondateur de Notoo, qui a déjà à cette époque appelé le gouvernement à interdire leur usage dans les produits du quotidien.

Vous trouverez des produits d'hygiène bio au stand « les produits de mémé Denise ».



Social

Se faire aider : Comme annoncé dans le journal communal de mars, les habitants ont la possibilité de rencontrer une représentante de la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants de personne en situation de handicap le vendredi 29 avril à 19h, salle des fêtes.

Le Service National Universel

Il s'adresse à tous les jeunes français de 15 à 17 ans quelle que soit leur situation scolaire, familiale et sociale.

Le SNU est annoncé comme un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes qui poursuit plusieurs objectifs : faire vivre les valeurs de la République, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement, accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Le SNU comporte 3 étapes : un séjour de cohésion d'une durée de 13 jours, une mission d'intérêt général de 82 heures et un engagement volontaire (facultatif) d'un minimum de 3 mois.

Cette année, 2 séjours de cohésion sont organisés du :

- 12 au 24 juin 2022

- 3 au 15 juillet 2022

Siaved

La commune a reçu le label « commune zéro déchets ».

La plaquette indiquant ce label a été fixée sur la façade de la mairie.

Citoyens vigilants

Le dispositif a été présenté à la population par le major Fabrice Begliomini et le brigadier Christophe Blervaque de la police nationale.

Soixante-cinq personnes ont répondu à l'invitation de M. Alain Rollos, délégué à la citoyenneté, cheville ouvrière du projet qui est sûr de bonnes voies de réussite.

Les candidatures sont recevables jusqu'au 30 avril en mairie. Un formulaire est à disposition.

La mare

Si vous vous promenez dans le parc du château, vous découvrirez cette mare pédagogique.

M. André Léger, adjoint au maire chargé de l'environnement et M. Jérémy Gruson représentant l'association Les Blongios, spécialiste des chantiers nature ont répondu à l'invitation de Mme Humery, directrice de l'école Salengro pour mettre en forme ce projet.

Il s'est avéré que le parc du château représentait le lieu idéal pour y établir un plan d'eau.

Avec l'accord du président de la CCCO, le creusement pouvait commencer.

Une dizaine de volontaires ont profité des conseils avisés de M. Gruson pour transformer l'espace dédié sur 2 journées.

Cette mare permettra désormais une exploitation pédagogique par les écoles de la commune.



Noces d'or

Le 26 février 1972, Madame Rose-Marie Mazy prenait pour époux Monsieur Bernard Castel à Guesnain.

Monsieur Castel était employé aux établissements Europeus à Sin-le-Noble et Madame Castel, femme de ménage. De leur union est née une fille Valérie. Ils sont grands-parents de deux petits garçons : Anthony et Jérémy.

La municipalité adresse au couple toutes leurs félicitations pour leurs cinquante ans de mariage.

Compteurs Linky

Ce que nous savons. Dès 2023, refuser son installation coûtera près de 50 € par an.

A partir de 2023, les ménages qui auront refusé l'installation du compteur Linky et qui n'auront pas communiqué leur relevé de consommation durant les douze derniers mois paieront un supplément de 8,30 euros tous les deux mois, soit 49,80 euros par an, pour couvrir les coûts des relevés de compteur.

« Si la période de déploiement diffus qui s'étend de 2022 jusqu'à fin 2024 devrait permettre de régulariser la majorité des situations, la CRE considère que l'ensemble des clients qui empêcheraient encore la pose d'un compteur Linky durant la phase de déploiement diffus doivent supporter les surcoûts générés » par ce comportement, a expliqué la Commission dans sa délibération du 24 février rendue publique le 2 mars.

Un supplément de 8,30 € tous les deux mois pour les clients « muets » dès 2023. Dans un premier temps, jusqu'à fin 2024, seuls les clients qui refusent la pose du compteur Linky et qui n'auront pas communiqué leur relevé de consommation durant plus de douze mois devront payer un supplément de 8,30 euros tous les deux mois, soit 49,80 € par an. « Les utilisateurs n'ayant pas Linky, y compris ceux se déclarant électrosensibles, pourront ainsi éviter une facturation durant cette période en transmettant leur index », précise la Commission.

Tous les clients sans compteur sanctionnés à partir de 2025

Puis, à partir de 2025, tous les clients sans compteur seront sanctionnés, « sauf si l'installation n'a pas pu être réalisée pour des raisons d'impossibilité techniques », précise la délibération.

Actuellement, 3,8 millions d'utilisateurs ne seraient pas encore équipés du compteur Linky « pour des raisons diverses (difficultés de contact, problèmes techniques, refus explicite, etc.) ».



19 mars 1962

Chaque année, le 19 mars, la municipalité et la FNACA commémorent l'accord de cessez-le-feu signé à Evian le 18 mars 1962 et dont l'application a été fixée au lendemain 19 mars 1962 à midi.



Cet accord prévoit la fin des hostilités entre les forces algériennes et françaises.

Pour le soixantième anniversaire de l'évènement, ont participé au traditionnel défilé : les adhérents de la FNACA emmenés par le président M. Jean-Claude Plutot et les deux fidèles porte-drapeaux Messieurs Michel Baert et Frédéric Roggenbock, la municipalité, des membres du conseil municipal des enfants, l'association du képi au casque en tenue d'époque, sans oublier l'harmonie municipale. Les secouristes ont sécurisé le cortège.

Les discours prononcés dans la salle des fêtes ont été empreints de beaucoup de solennité et d'émotion. Les événements ukrainiens font remonter à la surface du temps les moments douloureux vécus par les anciens combattants comme l'a exprimé M. Plutot, très ému, à l'évocation de cette guerre à nos portes.

Monsieur Denis Michalak a exprimé ses souhaits d'une paix rapide en Ukraine. Décidément, les hommes ne retiennent rien des leçons de l'Histoire et du long cortège de malheurs que provoquent les guerres.



Au cours de la cérémonie ont été décorés par Monsieur Alain Bruneel, Député, et Monsieur Denis Michalak, Maire, Messieurs Daniel Buisset, André Sauvage et Michel Wieczorek. Ils ont reçu la croix du combattant.

Erratum : si l'association de la FNACA est bien présidée par M. Plutot, M. Henri Bogaszynski en est le vice-président et M. Pierre Marie Christophe, le trésorier.

Ukraine

La solidarité avec le peuple ukrainien s'est manifestée dès le début du conflit.

-avec la municipalité qui a agi par une collecte de denrées, en partenariat avec l'association « la main tendue » (quatre permanences tenues par Madame Bessau et sa famille et des élus du groupe majoritaire ont permis de réceptionner des dons matériels. L'école Salengro a également servi de réceptacle aux participations des parents d'élèves), une centralisation des coordonnées des habitants souhaitant offrir un toit aux réfugiés, un rassemblement pour la paix les samedis 12 mars, 26 mars, la pause de drapeaux ukrainiens sur le fronton de la mairie, une prise de contact avec les bailleurs sociaux pour le recensement des logements pouvant accueillir des réfugiés.

Le conseil municipal a voté, le 17 mars, à l'unanimité une aide exceptionnelle à caractère humanitaire de 500 €. Cette somme a été versée au FACECO (fonds de concours ouvert par le ministère de l'intérieur).

-avec le soutien de particuliers et d'associations

Le syndicat d'initiative a offert 860 € (dont 200 € de fonds propres) en marchandises (produits d'hygiène alimentation) grâce à une contribution de ses membres et engagé une collecte de matériel médical et soins paramédicaux. Des conserves, restes des colis de Noël distribués aux aînés de la commune, ont été ajoutées. N'oublions pas les innombrables dépôts de particuliers sans qui cette action de solidarité n'aurait pas eu l'engagement populaire des grandes causes. 4 camions sont partis pour l'Ukraine et le matériel a été livré dans la région de Kiev. Le surplus a été stocké dans un entrepôt pour un futur départ.



Environnement

Temps fort

Les 19 et 20 mars, 45 personnes ont accordé leur temps matinal à ramasser toutes sortes de déchets rencontrés à Lewarde et dans la nature environnante.

Un café d'accueil accompagné de viennoiseries a été proposé par Mme Lahssen aux volontaires. Le dimanche, Mme Poulain a offert en plus du gâteau. Il fallait prendre des forces avant le départ.

11 élus du groupe majoritaire du conseil municipal dont M. le Maire ont participé au ramassage.

La société de chasse a fortement contribué au succès de l'évènement régional « Nettoyons la nature ». La présence de 20 personnes : chasseurs et épouses a été un élément déterminant pour la réussite de l'opération.

Environ 200 kg de déchets ont été collectés.

Des points noirs : la prolifération du plastique, de canettes de boissons en verre ou en ferraille et les quantités énormes de mégots jetés sur la voie publique. A quand une prise de conscience collective pour lutter contre ces pollutions qui infiltrées dans le sol dégradent la qualité des eaux souterraines ?

En ce qui concerne les mégots pour rappel la mairie les récupère pour une valorisation.

L'école Salengro a apporté sa pierre à l'édifice de la protection environnementale. Pendant la période scolaire, 3 enseignantes ont participé avec leurs élèves à l'opération en débarrassant les abords de l'école, le bois, les sentiers proches et des zones herbeuses des déchets rencontrés.



Déchets

La prolifération des déchets abandonnés sur la voie publique est problématique. Loin de baisser les bras, des Lewardois veulent apporter leur pierre à la résolution de ce casse-tête.

Chaque semaine, des habitants munis d'un sac plastique ramassent les détritiques jetés çà et là par des personnes insouciantes qui considèrent que les rues et la nature peuvent jouer le rôle de décharge à ciel ouvert.

Les élus municipaux adressent leur reconnaissance à ces personnes bénévoles, discrètes, engagées au service de tous et militants de la cause environnementale.

L'environnement nous concerne tous, pensons-y. Ramasser les déchets devant chez soi est déjà un acte citoyen.

Déchets verts

Rappel : il est interdit de brûler les déchets végétaux sous peine d'amende.

Une collecte est organisée. Les déchets sont ramassés chaque lundi matin.

Mégots

Utiliser les étuis muraux mis à disposition dans les rues ou déposer les mégots dans un contenant hermétique en mairie permet de ne pas polluer l'eau et les sols.

Fumeurs, nous vous encourageons à appliquer ce geste citoyen efficace grâce à un investissement personnel, bien sûr, un peu contraignant.

Protection des sols et de l'eau : concours du meilleur slogan anti-déchets

En prenant exemple sur cet affichage imprimé sur le sol d'une station balnéaire, nous faisons appel à votre imagination. Nous vous sollicitons pour que vous proposiez un slogan, adapté à notre ville, en 10 mots maximum. Ce slogan doit rappeler les exigences de ne pas jeter de déchets à l'extérieur. Il sera reproduit au sol.

Votre nom, adresse, numéro de téléphone devront être ajoutés à votre ou vos propositions qui devront impérativement être déposées en mairie avant le 15 mai, dans une enveloppe cachetée, adressée à M. Léger, adjoint à l'environnement.

Un jury se réunira. Le gagnant se verra remettre un petit cadeau et le slogan sera utilisé par la ville.



Société javelots et billons « les Houillères »

L'Association s'est réunie en Assemblée Générale le jeudi 3 mars 2022. Monsieur le Maire Denis Michalak et Madame Jeanne-Marie Delmaire adjointe au Maire chargée des Associations ont assisté à la réunion.

Un hommage à M. Daniel Delcambre, ancien secrétaire, a été prononcé par le Président Monsieur Belleverge. Daniel est décédé subitement le 13 avril 2020. L'assemblée a respecté une minute de silence à sa mémoire. Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID, la pratique du javelot et du billon au cours de l'année 2021, n'aura été effective que sur une durée d'un peu plus de six mois.



Les rapports d'activités et financier ont été approuvés. Le Conseil d'Administration a été renouvelé pour une grande part car des problèmes de santé ont amené la démission de près de la moitié des membres. Un nouveau bureau est constitué dont le président Jean-François Belleverge, le secrétaire Jean Kopainski et le trésorier Michel Christophe. Les personnes intéressées par la pratique peuvent s'adresser au groupe constitué les mardis et jeudis entre 16 h 30 et 20 h 30, salle rue d'Erchin.

Association couture et aide à la couture



Monsieur le Maire Denis Michalak et Madame Jeanne-Marie Delmaire adjointe au Maire chargée des Associations ont assisté à l'assemblée générale de l'association qui a réuni les couturières le 7 mars, salle Edouard Pot.

Cette association a été créée par Madame Julianne Vancappelen en 1992. Les couturières ont donc fêté les 30 ans de l'activité.

Les adhérentes proposent leur service ou aide pour effectuer de petites retouches.

Pour tout renseignement, les couturières sont présentes les lundis de 14 h à 16 h 30, salle Edouard Pot. Le bureau est constitué de la présidente Madame Julianne Ménard, de la secrétaire Madame Edwige Duez, de la trésorière Madame Michèle Bogala.

Championnats du Nord cycliste

Les coureurs et spectateurs sont attendus nombreux le dimanche 15 mai.

La candidature de la ville a été retenue par le comité départemental cycliste UFOLEP pour l'organisation des championnats départementaux toutes catégories.

Les véhicules à deux ou quatre roues seront dans l'obligation de rouler uniquement dans le sens de la course. Cette obligation prendra effet ce jour à partir de 11 h 15 jusqu'à la fin des courses.

En ce qui concerne la traversée de la commune, les coureurs viendront de Roucourt pour se diriger ensuite vers Erchin. L'arrivée sera jugée rue de Monchecourt, face au parc du château.

4 épreuves sont au programme.

Départ à 11 h 45 : benjamins (13 km), pupilles (6,5 km) et poussins (3 km)

Départ à 12 h 30 : minimes (26 km), cadets (39 km) et féminines (39 km)

Départ à 14 h 15 : vétérans de 40 à 49 ans (70 km), vétérans de 50 à 59 ans (70 km), vétérans de 60 ans et plus (56 km)

Départ à 16 h : séniors 20 à 29 ans (84 km), séniors de 30 à 39 ans (84 km), juniors de 17 à 19 ans (70 km)

PPCL : un hommage est rendu à Jean-Yves Macaire

Le Ping-Pong Club Lewardois, la société photo ciné de Douai, Monsieur Alain Bruneel, Député, Monsieur Denis Michalak Maire et l'ensemble du conseil municipal prient la population d'honorer de sa présence la visite de l'exposition « hommage à Jean-Yves Macaire » du 5 au 8 mai, de 10h à 12h et de 15h à 18h, à la salle des fêtes de Lewarde.



Cette exposition a pour but de rendre hommage à Monsieur Macaire, Lewardois très investi dans l'art photographique et dans le tennis de table.

Restaurants du cœur

Le resto du cœur est solidaire de l'Ukraine.

Les bénéficiaires ont participé à titre personnel. Les responsables ont puisé dans leur réserve pour offrir lingettes, produits d'hygiène, couches de différentes tailles, lait.

Invitation à un spectacle de magie.

Les animateurs de l'association proposent aux enfants lewardois et à leurs parents un spectacle de magie le mercredi 20 avril de 14 h 30 à 16 h, salle Edouard Pot.

Entrée libre selon le nombre de places disponibles.



Nouvelle esthéticienne

BeautyFlow : 44 rue Charles Hombert à Lewarde (uniquement sur rendez-vous)

CONTACTEZ MOI

"La beauté commence
au moment où vous
décidez d'être vous-
même"
Coco Chanel

 06.42.89.88.53

 BeautyFlow59

 flow.beauty



Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

J'abandonne sur une chaise le journal du matin

Les nouvelles sont mauvaises d'où qu'elles viennent ...

Les deux vers de cette chanson de Stéphane Eicher, sont taillés sur mesure pour signifier le malaise que nous percevons en cette période de catastrophes qui nous frappent de plein fouet : guerre aux portes de l'Europe due à un nationalisme russe exacerbé, migration forcée dans le monde de millions de personnes, Covid toujours d'actualité après la levée hâtive des mesures barrières, pollution non maîtrisée et accroissement de l'utilisation des énergies fossiles, réchauffement climatique très préoccupant, inflation de plus en plus galopante, hausse des prix et en corolaire, salaires et retraites dont l'évolution des montants ne suivent pas la montée des prix, précarité grandissante pour de nombreuses familles, choc pétrolier qui aggrave la situation.

Sans oublier : les hôpitaux en grande souffrance, les moyens pour l'éducation insuffisants.

Et pourtant : une solidarité exceptionnelle pour aider les Ukrainiens, un mouvement social toujours présent, des bénévoles toujours actifs en soutien aux familles en difficulté et en maintien du lien social dans les associations caritatives, des circuits économiques courts qui offrent qualité et prix moindre.

Sans omettre : des soignants en nombre insuffisant qui, au détriment de leur propre santé continuent de prodiguer soins et réconfort, des enseignants, au bout du rouleau, après deux ans à enseigner le mieux possible dans des conditions sanitaires épouvantables, les employés de la propreté, de l'alimentaire et de la distribution, les professions régaliennes (armée, police, pompiers) soumis à un risque infectieux permanent ...

Et l'espoir d'un avenir « en rose » avec : la fin des conflits sur terre, l'accueil respectueux de la part des états et des collectivités des personnes forcées à la migration, la levée des brevets sur les vaccins du Covid au bénéfice des pays émergents, un meilleur partage au bénéfice des êtres humains des richesses en France et dans le monde (en 20 ans, la part des rentiers-actionnaires dans la valeur ajoutée a triplé alors que celle des salariés reculait de 5 points), des solutions pour limiter la pollution et l'arrêt des atteintes au climat, la prise de conscience par la population des méfaits du nationalisme qui en tout temps a provoqué guerres et souffrance des peuples.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Chers lewardoises, lewardois

Le vote du budget primitif s'est déroulé vendredi soir. Notre groupe est intervenu à maintes reprises pour défendre l'intérêt général. Nous ne nous contenterons pas de vagues promesses. Vous pouvez compter sur notre détermination pour vous faire entendre haut et fort au sein du conseil municipal.

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 2 élus

Lors du conseil municipal pour le vote du budget 2022 notre groupe a choisi de s'abstenir. Sans aucune réunion de la commission travaux depuis plus d'un an, la majorité a décidé unilatéralement des investissements! Pour la plupart ces travaux avaient été votés lors des années antérieures sans être réalisés. La majorité maniant à la perfection la langue de bois fut déstabilisée à chaque question posée en écourtant les débats. Aucun projet ambitieux pour notre ville. Les travaux rue de l'Egalité sont à nouveau reportés tout comme l'accès en mairie des personnes PMR.